

## Comptes de la santé pour 2023 : les soins dentaires, l'optique et l'audioprothèse représentent respectivement 22 %, 17 % et 3 % des dépenses des complémentaires

Alors que les dépenses en audiologie ne représentent que 3 % des dépenses des complémentaires, comme le souligne la DREES dans son récent panorama, le Syndicat des audioprothésistes (SDA) s'inquiète des évolutions de niveaux de garantie de ces couvertures en fonction des profils de risque, selon les constats de l'IRDES.

Le SDA appelle à ouvrir des négociations associant pouvoirs publics, professionnels et complémentaires, afin de réviser les paramètres de la réforme du 100% santé audiologie et conforter son objectif principal : assurer l'accès aux soins auditifs de qualité pour tous.

Le 21 novembre dernier, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) a publié « *Les dépenses de santé en 2023* »<sup>1</sup>, un panorama analysant les résultats des comptes de la santé pour 2023, quantification de l'ensemble des dépenses de santé à l'échelle nationale.

Après un ralentissement en 2022, la dépense des produits concernés par la réforme du 100 % santé<sup>2</sup> augmente en 2023 : **+772 M€ pour les soins dentaires, +600 M€ pour l'optique médicale et +58 M€ pour les audioprothèses.**

La consommation de soins et prothèses dentaires s'élève à 15,5 milliards d'euros, en hausse de + 5,3 %. Le reste à charge des ménages en dentaire est stable par rapport à 2022, à 16,6 % (cf. diagrammes en page 2).

En 2023, la consommation d'optique médicale s'élève à 8,1 milliards d'euros, augmentant de 8,0 %. Les organismes complémentaires (OC) en financent les deux tiers et les ménages 30 %. **Alors que les « réseaux de soins » des OC y sont particulièrement présents, le secteur de l'optique connaît l'augmentation de la dépense la plus importante parmi les trois secteurs, ainsi que le reste à charge le plus élevé pour les ménages** (cf. diagrammes en page 2).

**En 2021, la consommation d'audioprothèses avait bondi (+63,1 %) du fait de la réforme du 100 % santé**, avant de se replier légèrement (-2,3 %) en 2022. En 2023, la consommation d'audioprothèses, hors accessoires, est en hausse de +3 % à 1,994 milliards d'euros (cf. diagrammes en page 2).

Le financement de la Consommation de soins et de biens médicaux (CSBM)<sup>3</sup> par les organismes complémentaires s'élève à 30,9 milliards d'euros en 2023. **Les trois postes du 100 % santé représentent près de la moitié des dépenses des OC : 22 % au titre des soins et prothèses dentaires, 17 % au titre de l'optique médicale et 3 % au titre des audioprothèses** (cf. diagrammes en page 2).

**Les aides auditives sont, selon la DREES, les « premières cibles de la réforme du 100 % santé ».** Celle-ci a pleinement atteint son but puisque, depuis le début de la montée en charge du dispositif en 2019, le reste à charge des ménages a été divisé par deux sur les audioprothèses, permettant à près de 800 000 personnes d'être équipées chaque année, contre 440 000 en 2019. Alors que le déficit auditif est le principal facteur de risque modifiable de la démence<sup>4</sup>, **ce quasi-doublement de l'équipement en aides auditives participera sans aucun doute à l'augmentation de l'espérance de vie sans perte d'autonomie**, augmentation d'ores et déjà constatée par la DREES<sup>5</sup>.

Cependant, dans sa récente étude<sup>6</sup>, l'IRDES note que les évolutions des niveaux de garantie des contrats des OC « *apparaissent en cohérence avec la théorie économique qui, dans un cadre de concurrence entre assureurs en présence de sélection adverse (Rotschild et Stiglitz, 1976), prédit une segmentation du marché entre les profils à bas risque* ». **Afin d'éviter ces effets et de maximiser les effets positifs pour la santé publique de l'équipement en aides auditives, il convient de revoir les paramètres de la réforme du 100 % santé audiologie, dans le cadre d'une nouvelle négociation entre les pouvoirs publics, les représentants des professionnels et les organismes complémentaires.**

\*\*\*\*\*

<sup>1</sup> [Les dépenses de santé en 2023](#), DREES, 21.11.2024.

<sup>2</sup> Champ du 100 % santé défini au sens large : soins et prothèses dentaires, optique médicale (y compris lentilles et examens), audioprothèses.

<sup>3</sup> Définition de la Consommation de soins et de biens médicaux (CSBM) en page 275 de l'étude de la DREES.

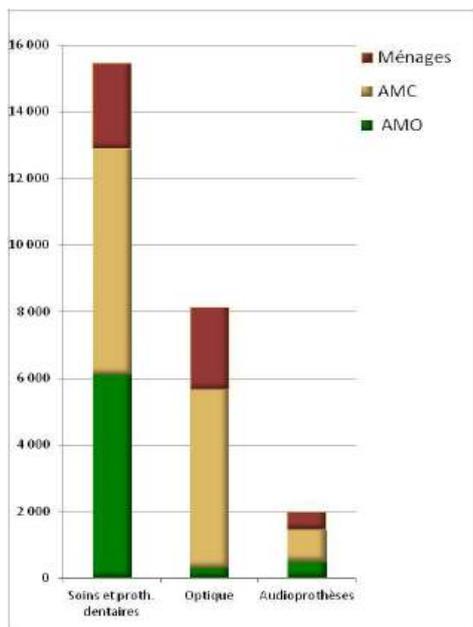
<sup>4</sup> [Prévenir la démence : l'utilisation d'aides auditives permettrait de prévenir 20 % des cas évitables \(étude du Lancet\)](#), SDA, 01.09.2020.

<sup>5</sup> [Perte d'autonomie à domicile : les seniors moins souvent concernés en 2022 qu'en 2015](#), DREES, 14.11.2024

<sup>6</sup> [Comparaison européenne de l'IRDES : la France dispose d'un panier d'aides auditives plus diversifié, sans file d'attente et aux restes à charge plus faibles que dans les autres pays](#), SDA, 17.10.2024

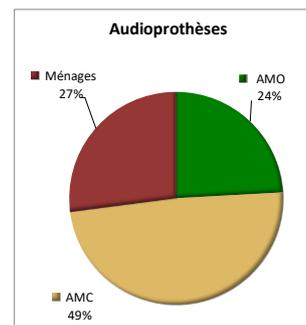
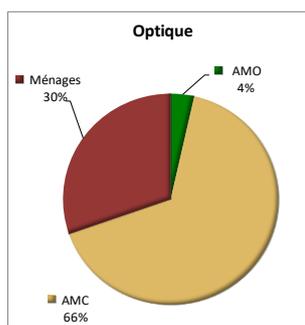
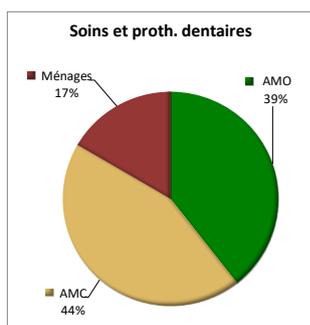
## Soins dentaires, optique et audioprothèses : dépenses AMO, AMC et ménages (2023)

### Dépenses comparées en soins dentaires, optique et audioprothèses :

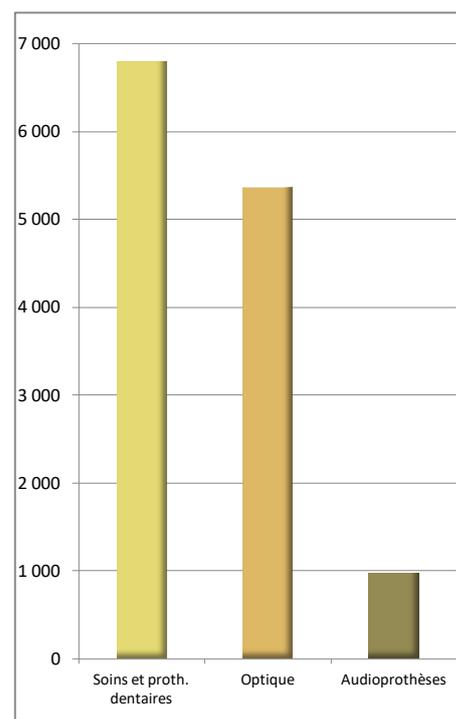
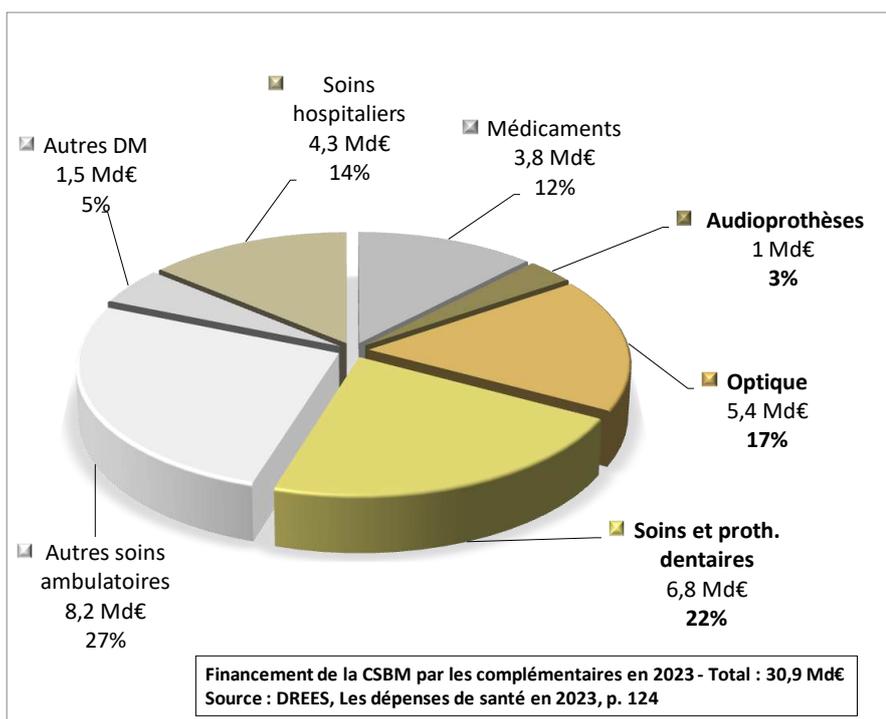


Montant (M€) et prise en charge (%) en 2023	Soins et proth. dentaires	Optique	Audioprothèses	Total
AMO	6 086 39%	287 4%	481 24%	6 854 27%
AMC	6 799 44%	5 371 66%	973 49%	13 143 51%
Ménages	2 561 17%	2 465 30%	540 27%	5 566 22%
<b>Total</b>	<b>15 446</b>	<b>8 123</b>	<b>1 994</b>	<b>25 563</b>

Source : DREES, Les dépenses de santé en 2023



### Financement par les organismes complémentaires :



## À propos du SDA

---

Le Syndicat des audioprothésistes (SDA ex-UNSAF) est l'organisme professionnel représentatif des 5 100 audioprothésistes de France. Il siège à l'[Union nationale des professionnels de santé \(UNPS\)](#), l'[Union Nationale des Professions Libérales \(UNAPL\)](#) et au Haut Conseil des professions paramédicales (HCPP). Il est le signataire de la convention nationale de tiers-payant et de l'accord cadre interprofessionnel (ACIP), conclus avec les Caisses nationales d'assurance maladie.

Le SDA est présent au niveau européen au sein de l'[Association européenne des audioprothésistes \(AEA\)](#) et est membre du [World Hearing Forum](#) de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Il est présidé par Brice Jantzem depuis septembre 2022.

Centrales et enseignes partenaires du SDA : Audiam-Benoit Audition, Audio Libre, Audition Conseil, Centrale des Audioprothésistes CDA, Dyapason, Entendre, Luz Audio.

Voir aussi : [www.sdaudio.org](http://www.sdaudio.org) - [linkedin.com/company/syndicat-audioprotesistes/](https://www.linkedin.com/company/syndicat-audioprotesistes/) - [twitter.com/syndicat\\_audio](https://twitter.com/syndicat_audio)

## Contact Presse

---

Brice Jantzem - 06 08 57 55 90 - [b.jantzem@unsaf.org](mailto:b.jantzem@unsaf.org)

Luis Godinho - 06 88 88 07 83 - [l.godinho@unsaf.org](mailto:l.godinho@unsaf.org)

Nicolas Merlet - 06 25 79 64 79 - [nicolasmerlet@ortus-sante.fr](mailto:nicolasmerlet@ortus-sante.fr)